

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château de Marchovelette

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château de Marchevelette*

Nom du jardin	Parc du Château de Marchevelette
Date de création	milieu du XIX ^e siècle; seconde moitié du XX ^e siècle
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Fernelmont
Coordonnées	Rue Marchevelette ; 5380, Marchevelette ;
Localisation	Latitude : 50.5403678 Longitude : 4.943106700000044

Historique

Le premier seigneur de Marchevelette est Jean de Wasserwas, reçu bourgeois de Namur en 1525. Originaire de Cologne, la famille s'y maintient pendant plus d'un siècle. Par la suite et jusqu'au début du XIX^e siècle, les Le Gros sont seigneurs du lieu. Vers 1740, d'après P.-L. de Saumery, le château se situe au milieu d'une plaine environnée de bois et d'un beau plant de haute futaie. Son entrée, placée au midi, donne accès à une basse-cour communiquant avec une seconde cour. Sur le côté nord s'élève un beau corps de logis flanqué d'une tour. Du côté de l'entrée, la propriété est longée par un canal d'eau, au moins jusqu'en 1770 comme l'atteste la carte de Ferraris. La demeure actuelle a quant à elle été construite au début du XIX^e siècle dans la tradition classique, en brique peinte et pierre calcaire, sur un plan en U de deux niveaux. L'entrée nord contourne une prairie qui ouvre une large zone dégagée en regard de la façade du château et des écuries en brique rouge plus tardives qui le flanquent sur la gauche. Au-delà du chemin, cette partie du parc est plantée d'essences décoratives mises en place progressivement sans véritable plan de composition. De larges ouvertures sur le paysage et sur les champs de culture voisins confèrent néanmoins un certain charme à cette disposition disparate. Au pied de la façade sud précédée d'une longue terrasse à balustrade de pierre, un superbe cèdre du Liban et deux pins encadrent une perspective fuyant vers l'étang en contrebas. Un étroit sous-bois, composé en majorité de frêne, conforte la perspective depuis les grands pins proches du château. Ce cadrage sur la façade, qui constitue le geste le plus marquant du parc, est représenté par les murs de la cage d'escalier du château où un décor peint panoramique de 1866 montre une vue sublimée du parc et d'une suite de scènes pittoresques ornées d'un pont métallique arqué enjambant un bras d'eau, d'une pagode et d'un ermitage à toiture de chaume tandis que des enrochements et des végétaux pleureurs agrémentent les bords de l'étang. Les scènes apparaissent en arrière plan d'une balustrade supportant des vasques et d'un délicat assemblage de treillage qui forment un cadre à ce décor peint sur enduit signé J. Wademont. Sans être un témoignage fidèle du tracé ancien du parc, cette étonnante composition - de surcroît remarquablement conservée - constitue un document original et représentatif de la seconde moitié du XIX^e siècle, tant sur le plan de la représentation graphique que de l'utilisation des fabriques et autres éléments pittoresques dans l'art des jardins. On remarque enfin que chaque scène est accompagnée d'un groupe de peupliers évoquant les paysages rousseauistes du parc d'Ermenonville en France.

Description

Éléments architecturaux : En bordure de la rue du Parc et en limite sud-est de la propriété, jolie chapelle octogonale en briques chaulées de la fin du XVIII^e siècle, dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs. L'édicule, restauré dans les années 1980, a été

classé en 1989. Il est accessible par une porte ouverte dans sa partie supérieure par un rang de balustres sous une baie d'imposte à petits bois rayonnants, à encadrement de pierre calcaire avec clé. La toiture d'ardoise campaniforme est sommée d'une mince croix fleurdelisée. Dans l'angle sud-ouest du parc, marquant le départ d'une allée de tilleul, petite chapelle en brique abritant une niche sous fronton triangulaire, dédiée à Saint-Antoine de Padoue et datée 1899. Entre le château et la ferme voisine, glacière en brique et pierre calcaire présentant une cuve rectangulaire.

Éléments végétaux : En regard de la façade avant (au nord), quelques conifères isolés en bordure des surfaces gazonnées accompagnent de larges corbeilles de rosiers. Le chemin d'accès de ce côté est planté d'une suite d'arbres décoratifs parmi lesquels : un cornouiller (*Cornus mas*) en cépée, un frêne pleureur (*Fraxinus excelsior* 'Pendula'), un catalpa (*Catalpa bignonioides*), un érable panaché (*Acer pseudoplatanus* 'Leopoldii'), un douglas (*Pseudotsuga menziesii*) et, encadrant l'entrée à gauche, un jeune pin Weymouth (*Pinus strobus*) et, à droite, un tilleul de Hollande (*Tilia x europaea*). En regard du pignon ouest de la demeure, un châtaignier (*Castanea sativa*) entouré de groupes de mélèze (*Larix decidua*). De cet endroit, le chemin de promenade conduit à travers des alignements d'épicea à la chapelle Saint-Antoine adossée à un groupe de vieux ifs (*Taxus baccata*) et située à la jonction de deux allées : vers le sud, une longue allée de tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) et, vers l'est, une ancienne charmille (*Carpinus betulus*) aujourd'hui laissée en port libre, qui forme un beau passage ombragé conduisant à l'étang. En bordure de celui-ci, deux saules pleureurs (*Salix babylonica*). Les plus beaux arbres du parc encadrent la façade sud du château : à gauche, un châtaignier (*Castanea sativa*) et un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'); à droite, un pin d'Autriche (*Pinus nigra*) et un majestueux cèdre du Liban (*Cedrus libani*). Menant au potager, longues plantations de rosiers encadrées de larges haies de buis (*Buxus sempervirens*).

Potager : Compris dans l'angle sud-est de la propriété, ancienne surface potagère protégée par le mur d'enceinte, dont seule une petite partie est encore réservée à la culture de quelques plantes utiles.

L'eau : A l'ouest du parc, en contrebas de la belle façade, étang au contour naturel récemment aménagé, dont les contours sont traités dans l'esprit d'un pré fleuri. Une petite passerelle arquée enjambe le cours du ruisseau du Marca qui alimente le plan d'eau.

État de conservation : Les éléments végétaux les plus anciens sont les quelques grands arbres qui accompagnent la façade sud et la charmille. Toutes les autres plantations relèvent de la seconde moitié du XX^e siècle. Alors que les plantations du XIX^e siècle ont pour rôle de magnifier la belle façade, les replantations trahissent un certain manque de cohérence.

Maintenance : Le caractère champêtre de la propriété se satisfait d'un traitement semi-naturel des espaces enherbés. L'aménagement récent de l'étang s'inscrit dans le même esprit. Des travaux d'entretien plus réguliers sont apportés aux corbeilles et aux parterres de rosiers qui accompagnent le pied des façades du château.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 135/3

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 47/4 (Champion) Impr. coul. 1925

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 47/4

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 47/4/2

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Château de Marchovelette. Lithographie In : VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans*, Bruxelles-Paris, [1844].

Vues du parc et de ses scènes pittoresques. Décor peint sur enduit de la cage d'escalier, signé J. Wademont et daté 1866.

Bibliographie

BAUDOUIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 458.

CARLIER D'ODEIGNE - POUPPEZ DE KETTENIS DE HOLLAEKEN Ch., « Le château de Marchevelette », *Les châteaux de Fernelmont*, S.I. de Fernelmont association sans but lucratif, Hannut, 1992, p. 109-126.

DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pays de Liège*, Liège, 1738-1744, t. IV, p. 339.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 416.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région.

Informations administratives

Intitulé du classement : Monument

Éléments classés : chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs

Arrêté : 1989-12-04

Publié : oui

Superficie : 25 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2000-02-02

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Paysager